

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7391019301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agri53.fr/annonces-legales/details/7391019301>

Cette annonce a été mise en ligne le **10 janvier 2025** sur **Agri 53 Web**
Pour le département : **53 - MAYENNE**



BRIM-HOT

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 15 rue du Haut Verger
53410 LE BOURGNEUF LA FORET
824 278 659 RCS LAVAL

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale
Extraordinaire en date du 9 janvier 2025 il résulte que :

- les conditions prévues par la loi étant réunies, la Société
a été transformée en société en nom collectif à compter du
même jour, sans création d'un être moral nouveau et le
texte des statuts qui la régiront désormais a été adopté.

Sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son
exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 euros,
divisé en 100 parts sociales de 500 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des
mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président: Madame Céline BRIMANT, demeurant 15 rue du Haut Verger, 53410 LE BOURGNEUF LA FORET

Sous sa nouvelle forme de société en nom collectif, la Société est gérée par

Gérants : Madame Céline BRIMANT, demeurant 15 rue du Haut Verger, 53410 LE BOURGNEUF LA FORET et Monsieur Thierry BRIMANT

- l'objet social a été modifié et l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

Prestation de services d'Hôtellerie

Nouvelle mention :

L'exploitation d'un fonds de commerce de débit de boissons - presse – jeux – bimbeloterie – snack – librairie – journaux – carterie – PMU – FDJ – loto – vente de titres de transports – articles pour fumeurs et vapoteurs – produits CBD - confiseries auquel est annexé un débit de tabac – exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

- la dénomination sociale BRIM-HOT a été remplacée par SNC LANTIN à compter de ce jour et l'article 4 des statuts a été modifié,

- le siège social a été transféré du 15 rue du Haut Verger - 53410 LE BOURGNEUF LA FORET au 84 avenue de la Libération - 53940 ST BERTHEVIN à compter de ce jour et l'article 5 a été modifié,

- le capital social de 50 000 euros a été réduit de 1000 euros passant à 49 000 par voie de rachat et annulation de 2 parts sociales,

Les articles 6,7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50 000 €).

Nouvelle mention :

"Le capital social est fixé à quarante-neuf mille euros (49

000 €).

POUR AVIS
La Présidente

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex